Ministère des Soins de longue durée
Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Centre-Est
33, rue King Ouest, 4e étage
Oshawa (Ontario) L1H 1A1
Téléphone : 844 231-5702

Rapport public

Date d'émission du rapport : 19 mars 2025
Numéro d'inspection : 2025-1559-0003
Type d'inspection : Plainte Incident critique Suivi
Titulaire de permis : Municipalité régionale de Durham
Foyer de soins de longue durée et ville : Hillsdale Estates, Oshawa

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : Du 11 au 14 et du 17 au 19 mars 2025

Les inspections concernaient :

- Une inspection plainte était liée au suivi no 1 - OC no 001 prioritaire élevé / 2024-1559-0003, Règl. de l'Ont. 246/22, art. 140 (1) Administration des médicaments, DEC 14 février 2025.
- Une inspection était liée à la négligence présumée d'une personne résidente.
- Une inspection était liée à une chute d'une personne résidente ayant entraîné une blessure.
- Une inspection était liée à une plainte.
- Une inspection était liée aux soins inadéquats présumés d'une personne résidente.

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :
Ordre nº 001 découlant de l'inspection nº 2024-1559-0003 relative à la disposition 140 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Soins et services de soutien aux personnes résidentes (Resident Care and Support Services)
Gestion des médicaments (Medication Management)
Prévention et contrôle des infections (Infection Prevention and Control)

Prévention des mauvais traitements et de la négligence (Prevention of Abuse and Neglect)
Prévention et gestion des chutes (Falls Prevention and Management)

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.